



CONSEIL REGIONAL du jeudi 26 mars 2026 à 18 heures 15

Procès-verbal du Conseil Régional du Comité de l'Adour qui s'est tenu le jeudi 26 mars 2026 à 18 heures 15 à la Maison du Bridge à Sarpourenx, sous la présidence de Alain VERDIER.

Les Clubs étaient représentés par :

AIRE SUR ADOUR (Mme LAFFONT), AS DE LUZ (LE BOURGEOIS), BAGNERES (Mme MARTA), BAYONNE (TREPS), DAX (MEUNIER), LOURDES (MOREAU), MIRANDE (FORMENT), MONTARDON (DUFFAU), MONT DE MARSAN (Mme LAFFONT), NAY (COLIN), OLORON (BRUGIDOU), PAU PYRENEES (Mme POLI), SAINT PALAIS (CHARDONNE), TARBES (HURAND), VIEUX BOUCAU (DUBEDOUT).

Le B.E. par Alain VERDIER (Président) - Georges BARATS (Vice-Président) - Maïté LAHERANNE (Trésorière) - Dominique BOULIN (Secrétaire) - Brigitte GRACIA - Jean-Michel BRUGIDOU - Alain CARDONNE

Etaient présents également : Bridge jeunes (MEUNIER), Responsable informatique (GRACIA), Joueur (COLIN).

Absents ou Excusés :

BIARRITZ COTE BASQUE BRIDGE (Mme de STOECKLIN), BIARRITZ LE PELICAN (Mme BARBAROU), EAUZE (LAMORT), HOSSEGOR (Mme PERE), LANNEMEZAN (LEMARRE), LESCAR (FERRET), MARENSIN (Mme VEYER), ORTHEZ (ALPHONSE), VAL D'ADOUR (DUBERTRAND), La CRED (Mme LEJUSTE), Responsable des arbitres (BUSSELIER), Développement (TUJAGUE), Joueuse (Mme BARATS-GANDAR), APR (Mme SEURIN).

Le Président ouvre la séance.

I. Les Informations Fédérales.

L'A.G. de la Fédération a eu lieu la semaine dernière, les 20 et 21 mars.

I.1. Le site de la FFB de Saint Cloud est en vente. Un acquéreur potentiel devrait signer un compromis de vente très prochainement. Il y aura une clause d'obtention d'un permis de démolir et de reconstruire. Leur projet est la création d'un site logistique pour des transferts de marchandises entre camions et camionnettes.

La FFB doit trouver une location dans Paris (celle qu'ils avaient trouvée n'est plus disponible !). Pour cette location, il y aura un partenariat avec le Comité de Paris. Le nouveau site devrait également être utilisé par le Comité du Val de Seine pour ses compétitions.

Le projet est en bonne voie et le déménagement devrait intervenir au plus tard le 30 juin 2027.

I.2. Les Finances.

Le projet de budget a été revu après une nette opposition des Présidents de comités.

Le nouveau projet limite l'augmentation des tarifs des compétitions à l'inflation. L'augmentation la plus forte est celle des droits de table pour les tournois de régularité qui passeraient de 1,40 à 1,43.

Le budget est grevé par 2 créations de postes (après avoir réduit les objectifs, il faut maintenant les remonter). - Une personne pour seconder **Séverine Wagner** qui ne peut faire face, seule, aux tâches qui lui ont été confiées. - Une poste marketing/communication dont la mission serait de créer de nouveaux produits de bridge. Ces 2 postes représentent environ 200.000 € de charges annuelles.

Le vote de ce budget n'a pas obtenu la majorité absolue (Pour 43,8 ; Contre environ 38 ; Abstention environ 18%). La question de savoir si on peut accepter une majorité relative est posée. Les juristes étudient le problème. Pas de réponse pour l'instant.

I.3. La réforme de la Coupe de France a été validée.

Nous passons de 6 à 12 zones. Nous avons une zone 2 3 comités (Toulouse, Limousin et Adour). Notre zone ne comportera plus que 2 comités (Guyenne et Adour) et correspondra à notre Ligue. La finale de zone comportera un tour de plus. Elle se fera à 32.

Une nouvelle réforme pour les seniors par 2. Pas de ligue. La Finale de Comité se fera en 2 parties et il y aura 2 places en finale nationale à Paris.

II. Les Finances

Maité Laheranne présente les résultats au 31 décembre 2025 sur des graphiques pour accompagner les tableaux remis aux membres du Conseil régional.

Le résultat qui était de 11.834 € au 31 décembre 2024 n'est plus que de 7.304 € au 31 décembre 2025.

Cet écart provient des différences dans le calendrier. Les épreuves n'ayant pas lieu aux mêmes dates, les recettes n'apparaissent pas au même moment.

Les produits financiers sont baissés à cause des modifications dans les placements.

III. Les Compétitions.

La tendance est bonne. On note une forte progression en Performance.

Un point négatif : la Coupe du Comité qui se déroule actuellement ne marche pas aussi bien que l'année dernière.

En ce qui concerne l'agenda 2026/27, la Fédération a modifié des dates. Il faut continuer à travailler sur le projet.

IV. Le point sur la migration du système informatique de la Fédération

Pierre GRACIA présente l'état d'avancée du passage de l'ancien logiciel de la Fédération (Isis) vers le nouveau (Lancelot). Actuellement les 2 logiciels cohabitent. Il faudra 2 ou 3 ans pour que tout ait basculé. Ce sera terminé vers fin 2026, 2027.

Le calendrier de mise en place des modules « Lancelot » :

2024 : L'affichage des résultats. Actuellement il y a encore 2 façons d'aller voir les résultats (par l'ancien système Isis et par le module Lancelot).

2025 : La gestion des membres. La mise en place du portefeuille FFB s'est passé facilement. C'est l'endroit où les joueurs mettent de l'argent en compte pour payer leurs inscriptions aux compétitions. Le nouveau système est plus souple que l'ancien. Un exemple : Pour une compétition à Saint Cloud, la FFB verse des indemnités de déplacement. Avant, on ne pouvait récupérer que tout ou rien de cette somme. Maintenant, on peut choisir d'en laisser une partie sur son compte.

2026 : L'autre étape qui est bientôt en place sont les paramétrages des compétitions, tournois et festivals. La bascule d'Isis vers Lancelot simplifiera la tâche de création de ces compétitions et tournois.

La nouvelle configuration du module « inscriptions » ne pourra être utilisée qu'à partir du 1^{er} juillet (après le changement d'exercice).

Le module communication envoi de mailing, etc.) arrivera après.

Ensuite il y aura le module « qualifications » puis le module « homologation » et la « gestion des charges ».

Pierre GRACIA propose d'envoyer aux Présidents de clubs, le Power Point et la façon de tester les futurs modules à titre d'essai.

Une question qui se pose à beaucoup : Quand on navigue sur le site, comment ne pas être obligé de se réidentifier tout le temps ? Il faut penser à cocher la case « se souvenir de moi » !

La réunion se termine à 21 heures.